



Exemplaire : Participant / Organisateur

Garant : Fédération Française de la Retraite Sportive

Immatriculation Registre Opérateurs Voyages Séjours n° IM038120032

Assureur en responsabilité civile du vendeur : Mutuelle Saint-Christophe assurances

via WTW courtier en assurance

Contrat de vente d'un séjour

IMPORTANT : si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendant se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur, conformément aux conditions générales de vente figurant aux pages suivantes du présent document.

ORGANISATEUR

Dénomination : RETRAITE SPORTIVE AURILLAC
 Adresse : 8 esplanade Michel Craspin - 15000 AURILLAC
 Téléphone : 04 71 62 07 38
 Personne organisatrice : Jocelyne Verrault, pte
 E-mail :
 Référent tourisme : Elisabeth Haulhier Bousquet

VOYAGEUR

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Téléphone domicile :
 E-mail :
 N° Licence FFRS :
 N° Carte nationale d'identité :
 N° Passeport ou Visa (si voyage à l'étranger) :

Nom et n° personne à contacter en cas d'urgence :
 Accompagnant : OUI / NON

Nom/prénom :

SÉJOUR/VOYAGE

Type de forfait (trek, croisière...) : Séjour 2e degré
 Destination : KERAVAL
 Dates : 8/05 au 16/05/26
 Activités incluses : excursions - Randonnées
 Nombre de personnes participantes min : 44
 Référence : CLUB 15002 - Séjour 4150
 Pays : France
 Remises ou options :
 Nombre de personnes participantes max : 48

HÉBERGEMENT

Lieu : KERAVAL Club Erdeven
 Type de chambre : Double / Triple
 Type et catégorie : Centre de vacances
 Nombre de nuits (hors transport) : 7 nuits

REPAS

sans repas pt déjeuner ½ pension pension complète « all inclusive » selon programme

TRANSPORT

autocar avion voiture train bateau vélo autre :

ASSURANCES

Assurance optionnelle : souscrite auprès de MUTUAIDE
 Annulation - interruption de séjour - bagages : OUI NON
Assurance assistance : souscrite auprès de MUTUAIDE
 En option dans votre licence

Se reporter au Bulletin assurance optionnelle pour les détails et les coûts. Document à remplir et à retourner quelque soit votre réponse.

PRIX ET MODALITÉS

Révision du prix :
 Possibilité de révision du prix (séjour, activités) : OUI NON Conditions :

Décompte et prix unitaire :

Prix du séjour (avec remises ou options) :
 Montant des assurances optionnelles (3,99% du montant du séjour) : TOTAL TTC :

764 €
 30 € 48
 794 € 48

Mode et modalités de paiement : Acompte à l'inscription 400 € - Solde fin mars 2026

REMARQUES PARTICULIÈRES ET OBSERVATIONS

Je soussigné(e) Jocelyne VERRAULT déclare avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires figurant au verso et aux contrats d'assurance, des conditions générales et particulières de vente ainsi que des caractéristiques du séjour que je déclare accepter sans réserve.

Fait en deux exemplaires. Ajouter la mention manuscrite « lu et approuvé », signer et dater.

Le participant

L'organisateur (Président Comité Club)

J. VERRAULT, pte RSA

RETRAITE SPORTIVE

AURILLAC

8. Place de la Paix
 15000 AURILLAC

Droit à l'image : Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à sa reproduction sans son autorisation expresse et spéciale. Merci à toute personne de se faire connaître pour retrait d'une ou de plusieurs photos reproduisant son image.

Données personnelles : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier à : FFRS - 12 rue des Pies - CS 50020 - 38361 Sassenage Cedex